



Propositions économiques pour une région forte et fière

Mémoire présenté par
Engelbert Cottenoir jr, président
Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay – Lac-Saint-Jean (CSN)
73, Arthur-Hamel, Chicoutimi QC G7X 3M9
Tél. : 418 -549-8541 Téléc. : 418 549-2192
Courriel : ccsaglac@csn.qc.ca
Site Web : www.csn-sagueanay-lac-st-jean.ca

Sommet économique régional du Saguenay – Lac-Saint-Jean

Le 2 avril 2015

Table des matières

Présentation de l'organisation.....	1
Résumé du mémoire	2
Éléments de réflexion	3
Renforcer les conditions de succès	3
Pour une véritable politique de développement industriel et manufacturier.....	4
Se doter d'un cadre institutionnel pour un dialogue actif.....	5
Emploi et main-d'œuvre	6
Plan Nord.....	6
Consolider et accroître les secteurs structurants.....	7
Industrie du bois, du papier et de la forêt.....	7
Aluminium	9
Production et transformation alimentaire.....	10
Développer de nouveaux piliers.....	11
Filière des véhicules électriques et innovations vertes.....	11
Mines et transformations métalliques.....	12
Innovation et recherche et développement	14
CONCLUSION	15

Présentation de l'organisation

Le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSN) est une organisation syndicale qui regroupe près de 16,000 membres répartis dans 165 syndicats affiliés provenant de tous les secteurs d'activités économiques.

Les 165 syndicats CSN de la région sont également affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ainsi qu'à une des huit fédérations suivantes : la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM), la Fédération du Commerce (FC), la CSN-Construction, la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS), la Fédération des enseignants et des enseignantes du Québec (FNEEQ), la Fédération des employés et des employées des services publics (FEESP), la Fédération des professionnelles (FP) et la Fédération nationale des communications (FNC).

La juridiction territoriale du Conseil central comprend les MRC du Fjord, Domaine-du-Roy, Lac-Saint-Jean Est, Maria-Chapdelaine et la MRC de Ville Saguenay.

Le Conseil central est appelé à intervenir sur des questions touchant notre région et des thématiques reliées aux campagnes nationales de la CSN. Conséquemment, le Conseil central traite de questions telles que le développement économique, le développement social, les questions environnementales, le chômage, le transport, la santé et les services sociaux, l'éducation et les impacts des mesures gouvernementales. Ce travail d'intervention peut être de différentes natures; communiqué de presse, point de presse, activité de mobilisation, appui aux syndicats, etc.

Le Conseil central assume aussi une responsabilité de représentation politique des intérêts des travailleuses et travailleurs des syndicats CSN de la région en siégeant au sein de différents lieux de décision et de concertation sur plusieurs sujets à incidence économique ou sociale (CRPMT, SP 02, TRISP, etc.)

Résumé du mémoire

Plusieurs éléments d'analyse et 27 propositions sont inclus dans notre mémoire. Voici quelques faits saillants :

- le renforcement des conditions de succès passe par la mise en place d'une véritable politique québécoise de développement industriel et manufacturier
- il est plus que nécessaire que l'État québécois procède à la mise en place d'une politique industrielle où l'État se donne un rôle proactif, où la qualité et la pérennité des emplois, ainsi que le développement durable, sont mis de l'avant
- notre région serait un excellent endroit pour servir de fer de lance à la mise place d'une telle politique
- le gouvernement du Québec doit doter notre région d'un cadre institutionnel à l'intérieur duquel les partenaires socio-économiques, dont les syndicats, pourraient échanger en continu sur tous les aspects de la politique économique et sociale, notamment sur la politique industrielle
- concernant le Plan Nord, nous sommes en accord avec le fait que la région profite de son positionnement géographique et œuvre dans le sens du développement nordique si des incontournables sont respectés
- . Il faut diversifier les utilisations et les utilisateurs de la forêt. Les créneaux actuels et potentiels sont nombreux. Bien qu'il faille consolider nos produits de base, il faut aussi développer de nouveaux produits rattachés aux créneaux potentiels tout en encourageant le développement de nouveaux produits dans les créneaux actuels. Ceci implique un changement de paradigme
- pour l'industrie du bois, il est essentiel que l'UQAC se dote d'une structure de recherche et de développement comparable à ce qui existe dans l'industrie de l'aluminium, en bonifiant autour du

Groupe de recherche sur la thermotransformation du bois et que, pour ce faire, l'UQAC profite d'une structure de soutien comparable à celle pour l'aluminium

- il faut relancer Novalis ou mettre sur pied une nouvelle usine avec la même vocation de base et que ceci soit une priorité
- nous considérons que l'électrification des transports (incluant le transport collectif et l'automobile électrique) est une occasion historique d'amener un souffle nouveau à notre économie régionale et qu'une coalition régionale soit mandatée pour faire un examen approfondi de la question de l'électrification des transports et des orientations régionales à prendre par rapport à celle-ci
- à première vue, il semble hasardeux de mettre beaucoup d'espoir sur le développement minier. Toutefois, certaines expériences démontrent que les emplois miniers pourraient être le moteur d'un développement industriel important. À titre d'exemple, certains pays comme la Finlande et la Suède ont réussi à effectuer une industrialisation sur la base de leurs ressources naturelles.

Éléments de réflexion

Renforcer les conditions de succès

Plusieurs atouts et leviers économiques ont été énoncés dans le cahier de consultation. Ils ont tous leur pertinence. Certains nous semblent toutefois plus significatifs et d'autres ont été oubliés.

Les atouts énoncés :

- Réseau d'institutions d'enseignement professionnel et supérieur
- Soins de santé et de services sociaux répartis sur tout le territoire
- Infrastructures de transport

- Région est une des portes d'entrée du Plan Nord
- Proximité d'un pôle de services en ingénierie
- Disponibilité énergétique

Les atouts oubliés :

- Ressources humaines disponibles, compétentes et créatives
- Capacité de concertation facilitée par la proximité
- Contribution économique et engagement des employés de l'État

Nous nous devons de souligner que les seuls investissements ne suffisent pas à engendrer le développement économique. Les achats effectués par les citoyens sont également primordiaux et doivent être considérés dans l'équation. Au cours des 12 dernières années, la région a perdu des emplois de qualité. Ce fut un élément significatif pour expliquer que, selon une étude de l'ISQ couvrant la période 2002 – 2012, le salaire réel de la région a augmenté de 1.2% comparativement à 8.6% pour l'ensemble du Québec. Si nous combinons à ce facteur le fait que nous assistons à un appauvrissement continu des salariés du secteur public et à la détérioration des régimes de retraite, il devient pertinent de se demander qui va acheter nos produits, et qui va avoir les moyens d'encourager nos commerçants locaux?

Pour une véritable politique de développement industriel et manufacturier

Pour ce qui est des trois dernières questions du thème 1, nous sommes d'avis que le renforcement des conditions de succès passe par la mise en place d'une véritable politique québécoise de développement industriel et manufacturier, ce qui nous permet d'y répondre et de poser des jalons pour la suite de notre mémoire.

Malgré leurs multiples atouts, les intervenants régionaux, quels qu'ils soient, ne pourront réussir seuls à développer l'immense potentiel de notre région et à tirer leur épingle du jeu afin de profiter des opportunités (les exemples sont nombreux dans la section forêt du Document de consultation) ou de contrer les menaces qui sont omniprésentes.

Il ne fait aucun doute pour nous que le gouvernement doit intervenir pour favoriser la modernisation continue du tissu économique, développer de nouveaux créneaux, soutenir les secteurs existants, pallier le manque d'initiative du secteur privé dans certains domaines d'activité et organiser la concertation entre les acteurs économiques. Sans une intervention soutenue de l'État, il est fort possible que la modernisation de la structure industrielle ne se produise pas au rythme souhaité.

Par ailleurs, les gouvernements doivent aussi mettre en place des mesures de transition pour les travailleuses et les travailleurs affectés négativement par les transformations économiques, notamment par le biais d'une stratégie de requalification de la main-d'oeuvre, d'un système d'assurance-chômage équitable et d'un programme d'aide aux travailleuses et aux travailleurs âgés.

Finalement, au-delà des interventions sectorielles, les gouvernements doivent mettre en places les conditions essentielles au développement social et économique (infrastructures et services publics, système de transport, approvisionnement en énergie, etc.). L'objectif ultime de la politique industrielle est la création d'emplois de qualité, à temps plein. Il en découlera une amélioration du niveau de vie de l'ensemble de la population.

En vertu de ce qui précède, il est plus que nécessaire que l'État québécois procède à la mise en place d'une politique industrielle où l'État se donne un rôle proactif, où la qualité et la pérennité des emplois, ainsi que le développement durable, sont mis de l'avant. Une telle politique aurait pour effet de susciter de l'espoir, des idées et des opportunités de développement et de concertation. Notre région serait un excellent endroit pour servir de fer de lance à la mise place d'une telle politique.

Se doter d'un cadre institutionnel pour un dialogue actif

Conséquemment, afin de nous assurer d'un maximum de mobilisation et d'une utilisation optimale des savoir-faire de différents intervenants

socio-économiques reconnus, nous vous amenons la proposition suivante :

Que le gouvernement du Québec dote notre région d'un cadre institutionnel à l'intérieur duquel les partenaires socio-économiques, dont les syndicats, pourraient échanger en continu sur tous les aspects de la politique économique et sociale, notamment sur la politique industrielle.

Emploi et main-d'œuvre

Peu importe les choix de développement qui seront faits par les décideurs régionaux, ce volet est un incontournable car c'est par les emplois créés et le flux d'activité qui en découle que les impacts économiques réels vont se faire sentir dans notre région. Il faut que ces emplois soient comblés par des gens de la région ou, à défaut, par des gens qui viennent s'installer dans nos communautés. En plus de celles et de ceux qui sont déjà en emploi, il nous apparaît que la contribution de tous sera nécessaire. Il faudra faciliter l'intégration de tous les groupes, particulièrement les femmes, dans ce vaste projet de société. Nous vous soumettons donc l'orientation suivante :

Que les gouvernements améliorent les mesures actives qui favorisent la formation, l'employabilité, l'accès à un emploi décent pour les personnes les plus éloignées du marché du travail (prestataires de l'assistance sociale, chômeuses et chômeurs, travailleuses et travailleurs âgés, immigrantes et immigrants, handicapé-es).

Plan Nord

Bien que nous ayons déjà souligné que les orientations du Plan Nord sont encore mal définies (d'ailleurs celui-ci sera réorienté la semaine prochaine), cela ne signifie pas que la CSN soit contre le développement nordique. Pour nous, il y a des incontournables tels que les principes du respect de l'environnement et de l'acceptabilité sociale des projets par les communautés concernées, et ce, en favorisant un développement économique local et national. Il nous apparaît essentiel que celui-ci doive s'accompagner d'une gestion transparente des ressources

minières; de redevances plus équitables pour l'exploitation de ressources non renouvelables; de la création d'emplois stables, le tout dans le plus grand respect de l'environnement pour les générations futures.

Cette position est en conformité avec notre conception du développement régional qui doit combiner développement économique, développement social et respect de l'environnement. Il y a quelques années, notre Congrès a dit oui au fait que notre région doit profiter des retombées économiques et sociales qui découleraient du Plan Nord pourvu que celui-ci réponde aux principes déjà énoncés. Conséquemment, nous sommes en accord avec le fait que la région profite de son positionnement géographique et œuvre dans le sens du développement nordique si les incontournables ci-haut sont respectés. C'est pourquoi nous vous soumettons les orientations suivantes :

Que le gouvernement du Québec fasse en sorte que l'exploitation des ressources naturelles se traduise non seulement par un maximum de retombées économiques du fait de l'activité d'exploitation, mais aussi par des revenus équitables pour l'État québécois.

Que le gouvernement du Québec s'engage à ce que l'exploitation des ressources naturelles soit conforme aux principes de développement durable notamment en protégeant l'environnement et la santé des travailleuses et des travailleurs.

Consolider et accroître les secteurs structurants

Industrie du bois, du papier et de la forêt

Depuis plusieurs années, l'industrie forestière a fait face à de nombreuses difficultés conjoncturelles et structurelles que nous ne connaissons que trop bien. Les enjeux économiques, sociaux, environnementaux qui se sont accumulés, et souvent entremêlés, ont eu des impacts majeurs sur notre région. Plusieurs bilans ont été faits et

nous sommes en accord avec le propos du document de consultation indiquant que le déclin du secteur n'est pas une fatalité; c'est plutôt une occasion pour le secteur forestier de se renouveler.

Depuis plusieurs années, nous avons une position très claire à ce sujet. Il faut diversifier les utilisations et les utilisateurs de la forêt. Les créneaux actuels et potentiels sont nombreux. Bien qu'il faille consolider nos produits de base, il faut aussi développer de nouveaux produits rattachés aux créneaux potentiels tout en encourageant le développement de nouveaux produits dans les créneaux actuels. Ceci implique un changement de paradigme. Il faut mettre fin à une approche dominante qui est axée vers une gestion de la décroissance et plutôt aller dans le sens d'une véritable industrie forestière du XXI^e siècle. Il faut se donner la vision et les moyens pour combler l'écart entre le modèle actuel et cette vision d'avenir. C'est ainsi que nous vous soumettons les pistes suivantes :

Que le gouvernement du Québec s'assure de l'application des recommandations du groupe de travail visant à favoriser une utilisation accrue du bois dans la construction (rapport Beaulieu) qui vise à faire passer de 20 à 30 % l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle, notamment en :

Favorisant la concertation de l'industrie et des décideurs par la mise en place d'une grappe sur l'utilisation du bois, en partenariat avec l'industrie;

Formant les différents intervenants et en les soutenant sur le plan technique

Soutenant la recherche et le développement par la création d'une chaire de recherche sur la construction en bois écoresponsable.

Que l'industrie, avec le soutien des gouvernements, fasse croître la part des produits à valeur ajoutée dans la fabrication de produits en bois, réduisant ainsi la part des produits de commodité.

Que le gouvernement du Québec s'assure du développement des nouvelles activités économiques qui s'approvisionneront à partir des forêts de

proximité instaurées par le nouveau régime forestier et qu'il soutienne les projets mis de l'avant par les élus locaux et régionaux et les communautés autochtones.

Que les gouvernements et l'industrie mettent en oeuvre une stratégie visant à sauvegarder ou convertir un certain nombre d'usines de papier ou, lorsque c'est possible, procéder à la conversion des usines de papier moins performantes vers d'autres produits traditionnels ayant de meilleures perspectives d'avenir, comme les cartons, les papiers tissus et les pâtes pour l'industrie textile.

Que le gouvernement du Québec appuie les industries de bioproduits et bioénergie afin qu'elles accélèrent l'intégration des activités de bioraffinage aux usines de pâtes et papiers actuelles dans le but de stimuler le développement du secteur des bioproduits.

Aluminium

Dans ce secteur, l'élément qui nous interpelle le plus est le vide causé par la fermeture de Novalis. Nous considérons que cette fermeture est une catastrophe pour notre région en ce sens qu'elle nuit à notre développement économique. Il faut que notre région prenne la situation en main. Il faut relancer Novalis ou mettre sur pied une nouvelle usine avec la même vocation de base. Pour ce qui est de l'aluminium, voici nos recommandations :

Que la réouverture de Novalis ou la mise en place d'une nouvelle entreprise, avec une participation gouvernementale et régionale, soit une priorité.

Que les gouvernements investissent dans la qualification de la main-d'oeuvre et l'expertise technologique des centres de recherche qui constituent l'avantage comparatif des alumineries québécoises.

Que le gouvernement du Québec et les alumineries soutiennent le développement des capacités technologiques chez les donneurs d'ouvrage qui sont au Québec (Canam, Bombardier, Nova Bus, Prévost, etc.), dans le domaine de la transformation, de l'assemblage des matériels roulants et des infrastructures de transport en aluminium.

Que le gouvernement du Québec, l'industrie et les centres de recherche continuent de miser sur le développement des PME en 2e et 3e transformation et des fournisseurs d'équipement et de machines.

Production et transformation alimentaire

À notre sens, le secteur agriculture-agroalimentaire est méconnu et nous sommes d'avis qu'il faut lui porter une attention particulière. Se nourrir est un incontournable de la vie humaine. En ce sens, nous pouvons le qualifier de secteur universel. Tout y est, produits de base, produits fins, produits traditionnels, produits nouveaux... L'exportation de nos produits suscite beaucoup d'intérêt, mais la consommation locale de nos produits locaux doit être plus valorisée.

Malheureusement, il est désolant que l'approvisionnement d'institutions publiques de notre région soit désormais accordé à d'autres firmes que celles à qui c'était jadis dévolu. Par exemple, la perte pour Nutrinor de l'approvisionnement des institutions carcérales de la région au profit d'Agropur nous attriste profondément. Dans ce contexte, il nous apparaît pertinent de vous présenter les propositions suivantes :

Que le gouvernement du Québec, les sociétés d'État et tous les organismes publics, ainsi que leurs contractants, privilégient l'achat d'aliments dont le transport national comme international émet moins de gaz à effet de serre et abîme moins les routes en diminuant les distances parcourues.

Que le gouvernement du Québec adopte une politique d'achat local et responsable pour contrer les limites qu'occasionne notamment la règle du plus bas soumissionnaire.

Développer de nouveaux piliers

Filière des véhicules électriques et innovations vertes

Nous considérons que l'électrification des transports (incluant le transport collectif et l'automobile électrique) est une occasion historique d'amener un souffle nouveau à notre économie régionale. Pourquoi pas? Nous avons une multitude d'atouts : présence de terres rares, d'une mine de lithium, d'aluminium, d'énergie électrique, d'un port en eau profonde, d'institution d'enseignement supérieur de qualité (avec les chaires qui viennent avec), de la Vallée de l'aluminium, de la main-d'œuvre qui n'attend qu'à faire valoir leurs compétences, de gens d'affaires à la recherche d'opportunité. Nous pouvons aussi compter sur la présence d'un Plan gouvernemental d'électrification des transports, des avancées d'Hydro-Québec dans ce domaine, de la présence d'entreprises oeuvrant dans ce domaine et qui sont déjà implantées au Québec. Il nous apparaît évident qu'une véritable volonté politique est un incontournable pour la réussite du virage vers ce créneau très prometteur.

Conséquemment, nous vous soumettons les propositions suivantes :

Qu'une coalition régionale soit mandatée pour faire un examen approfondi de la question de l'électrification des transports et des orientations régionales à prendre par rapport à celle-ci

Que le gouvernement du Québec mette à profit la disponibilité d'énergie renouvelable au Québec pour accélérer l'électrification des transports collectifs.

Que le gouvernement du Québec évalue la faisabilité de la mise en place d'un réseau de monorail interurbain pour améliorer les liaisons entre les régions du Québec.

Que le gouvernement du Québec, afin de développer avec succès la filière des véhicules électriques, augmente son appui à cette filière de façon à s'assurer que le Québec obtienne sa part de ce marché en croissance.

Que la contribution de la Chaire industrielle sur les technologies avancées des métaux légers pour les applications automobiles de l'UQAC soit significative, ce qui signifie qu'elle reçoive le soutien approprié à sa mission et aux mandats qui seraient rattachés au soutien à apporter pour le développement de la filière.

Que le gouvernement du Québec poursuive sa contribution aux grands projets mobilisateurs en innovation verte identifiés dans le cadre de la Stratégie québécoise de recherche et d'innovation (autobus électrique, avion écolo, écolo TIC, etc.).

Mines et transformations métalliques

À première vue, il semble hasardeux de mettre beaucoup d'espoir sur le développement minier. Plusieurs facteurs nous incitent à la prudence. Mentionnons, entre autres, qu'une mine a une durée de vie limitée, que le marché des métaux est volatil et parfois surprenant, que le processus exploration, mise en œuvre et exploitation est plutôt long, que plusieurs se souviennent du piètre état des lieux après l'arrêt d'opérations minières, les inquiétudes environnementales.

Toutefois, certaines expériences démontrent que les emplois miniers pourraient être le moteur d'un développement industriel important. À titre d'exemple, certains pays comme la Finlande et la Suède ont réussi à effectuer une industrialisation sur la base de leurs ressources naturelles. La clé de leur succès tient au fait qu'ils ont réussi à utiliser leurs ressources comme plateforme de diversification économique pour créer des effets structurants à long terme, au-delà même de l'épuisement des ressources. Plus précisément, ils ont su, d'une part, favoriser la transformation de leurs ressources à domicile en ciblant des domaines qu'ils ont jugés stratégiques. D'autre part, c'est peut-être là un facteur de réussite encore plus capital, ils ont su favoriser le développement d'une industrie locale des fournisseurs de biens d'équipement et de machinerie. Il faut s'inspirer de ces expériences et les propositions suivantes vont dans ce sens :

Que le gouvernement du Québec assume un rôle proactif dans la coordination et la planification stratégique du développement économique de la filière métallique.

Que le gouvernement du Québec fixe des cibles claires en matière de création d'emplois et d'entreprises dans le secteur de la transformation de nos minéraux.

Que le gouvernement du Québec établisse des conditions à l'octroi du permis d'exploitation minière pour maximiser les retombées tirées de la transformation de nos ressources et de l'activité économique des fournisseurs miniers.

Que le gouvernement du Québec considère comme prioritaire les prises de participation de l'État favorisant une plus grande transformation de la ressource et qu'il appuie de façon concrète cette intervention dans le domaine minier par des prises de participation.

Que le gouvernement du Québec favorise des infrastructures qui susciteront la transformation des minéraux et qui auront des effets structurants sur les économies régionales, plutôt que celles favorisant l'exportation du minerai sous sa forme brute.

Afin de maximiser les retombées pour les fournisseurs miniers et métallurgiques, il est nécessaire que le gouvernement du Québec et la grappe minière du Québec mettent de l'avant une stratégie visant à favoriser l'émergence de réseaux régionaux forts de fournisseurs d'équipement miniers afin de mener le secteur à un stade de développement où il sera en mesure d'exporter son savoir-faire.

Que le gouvernement du Québec donne la priorité aux filières les plus porteuses, dont les filières des terres rares, du lithium, du titane, de l'alumine et du niobium et qu'il favorise le développement de l'ensemble des segments de ces filières et les perspectives de transformation au Québec, le tout en respect de l'environnement, de la protection de la santé et de la sécurité des travailleuses et travailleurs ainsi que celle des communautés.

Que le gouvernement du Québec s'engage à ce que les travailleuses et les travailleurs contribuent au dynamisme de la grappe et participent aux discussions quant à l'orientation des développements dans le secteur.

Innovation et recherche et développement

Peu importe le secteur, l'innovation, la recherche et le développement augmentent nos chances de continuité, tout en évitant de sombrer dans la décroissance. Quand ceux-ci ne font pas partie du plan stratégique des entreprises et des priorités gouvernementales, ou sous-financés faute de moyens, toute l'économie en souffre et nos intervenants régionaux le savent que trop bien. Il est essentiel de :

Que le gouvernement du Québec redéfinisse sa politique d'innovation et de R-D de manière à ce qu'elle ait un effet d'entraînement sur plus de secteurs d'activité et qu'elle se diffuse jusque dans les PME.

Que, pour l'industrie du bois, l'UQAC se dote d'une structure de recherche et de développement comparable à ce qui existe dans l'industrie de l'aluminium, en bonifiant autour du Groupe de recherche sur la thermotransformation du bois et que, pour ce faire, l'UQAC profite d'une structure de soutien comparable à celle pour l'aluminium.

CONCLUSION

Il était important pour nous de déposer ce mémoire et nous anticipons positivement notre participation éventuelle au sommet du 18 juin prochain. Nous croyons que nous avons la capacité de contribuer au développement économique et social de notre région et nous sommes persuadés que notre contribution sera constructive et porteuse d'avenir.

Le 2 avril 2015